

BRESIL – Autorisation du soja transgénique par voie exécutive

Par Christophe NOISETTE

Publié le 15/10/2004

Le président brésilien Luis Ignacio Lula da Silva a provoqué une polémique en approuvant la culture temporaire de plants de soja génétiquement modifiés. Cette mesure a été annoncée le 15 octobre et sera valable pendant un an. Le gouvernement brésilien espère que d'ici là le Parlement aura autorisé le soja transgénique, ce qui n'est pas encore le cas. Le président a donc résolu le problème en adoptant une mesure exécutive. Ce compromis permet aux agriculteurs, comme pour la campagne 2003-2004, de semer et de vendre du soja transgénique jusqu'en janvier 2006. Ils ne sont toutefois pas autorisés à vendre les semences. Cette décision profite principalement à Monsanto qui peut donc récupérer les royalties payées par les agriculteurs brésiliens. Le Brésil est le second producteur au monde de soja.

Adresse de cet article : https://infogm.org/article_journal/bresil-autorisation-du-soja-transgenique-par-voie-executive/